

# La charte du basketteur UCB

**La signature d'une licence à Union Club Basket (U.C.B) donne des droits et implique un certain nombre d'engagements. Du bon équilibre entre droits et devoirs, et de leur réelle acceptation, dépend le bon déroulement de la saison. Cette charte présente les attendus du club vis-à-vis de tout joueur et constitue un document de référence pour apprécier les comportements, les attitudes et prendre les décisions nécessaires.**

## **LES DROITS :**

- Droit d'utiliser les installations sportives et le matériel à disposition pour jouer au basket
- Droit de porter le maillot de l'UCB prêté pour une saison
- Droit de bénéficier de l'encadrement des équipes

## **LES ENGAGEMENTS :**

***La signature de la licence constitue un engagement à suivre toutes les activités de l'équipe pour une saison sportive complète :***

- *Participer à tous les entraînements programmés*
- *Porter une tenue sportive adaptée pour les entraînements et la tenue fournie par le club lors des matchs*
- *Participer à tous les matchs (coupe, championnat, amicaux ou de préparation)... et avvertir ses responsables en cas d'absence*
- **S'impliquer réellement selon ses moyens et accepter les règles de fonctionnement de l'équipe :**

o Respecter les objectifs individuels fixés par l'entraîneur

o Accepter les décisions prises par le coach (techniques, tactiques, composition d'équipes...)

o Respecter ses partenaires, son entraîneur, son coach

o Rembourser les amendes liées aux fautes (techniques, disqualifiantes, comportementales..) facturées par le comité ou la fédération

- **Contribuer au bon fonctionnement du club :**

o Effectuer le règlement de sa licence en trois mensualités maximum ; le solde devant être encaissé au plus tard le 31 Décembre de la saison en cours

o Honorer les convocations concernant l'encadrement des rencontres du week-end (tables, arbitrages, responsable de salle, préparation de collations d'après-match...)

o Respecter les horaires (matchs, entraînements, déplacements...)

o Véhiculer une bonne image du club en respectant les arbitres, les adversaires, les bénévoles, les spectateurs tant à domicile qu'à l'extérieur par une pratique du fair-play

o Prendre soin des équipements sportifs mis à disposition

o Participer, selon les capacités de chacun, à l'organisation des manifestations exceptionnelles (tournois, stages, fêtes...)

o Pour les parents de joueurs mineurs ou licenciés du club, assurer à tour de rôle et suivant le planning distribué, le transport des joueurs lors des matchs à l'extérieur en veillant à respecter le code de la route

o Pour les parents de joueurs mineurs ou licenciés du club, assurer à tour de rôle les permanences de bar et goûters des matchs à domicile

o S'assurer de la présence d'un entraîneur au gymnase avant de laisser son enfant et prévenir de son départ après l'entraînement et/ou le match

o Parents, spectateurs et supporters, avoir un comportement respectueux envers les acteurs des rencontres

Le bureau se réserve le droit de **sanctionner tout membre du club ou spectateur**, qui ne respecte pas cette charte.

L'adhésion au U.C.B vaut acceptation pleine et entière de cette charte.

Nom et prénom du licencié : \_\_\_\_\_

Signature du licencié majeur ou du parent pour un licencié mineur.